

Forum économique algéro-libyen

LES ENTREPRISES ALGÉRIENNES À LA CONQUÊTE DU MARCHÉ LIBYEN

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7004 - DIMANCHE 30 MAI 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Coronavirus en Algérie

258 nouveaux cas, 187 guérisons et 5 décès

Page 24

LE SNAPO LANCE UN SOS AU PRESIDENT

PHARMACIENS EN DANGER DE MORT



Les pharmaciens d'officine dénoncent, une fois de plus, les agressions qu'ils subissent de la part des toxicomanes lors de l'exercice de leurs fonctions. Ils interpellent le président de la République et le Premier ministre à intervenir pour leur assurer plus de sécurité dans leur travail.

Page 2

ANNONCÉE PAR FERROUKHI

Le Corail vendu aux enchères

Page 4

RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES

La diaspora algérienne dans le flou

Page 2

HIRAK

Alger imprenable par la silmiya

Page 24



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO



BELDJOUD :

«L'Algérie ne saurait relever les défis sans une ressource humaine qualifiée»

L'ALGÉRIE ne saurait relever les défis majeurs imposés par le contexte international particulier et les exigences de l'édification de l'Algérie nouvelle sans l'existence d'une «ressource humaine hautement qualifiée», a affirmé samedi à Alger, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud. Dans une allocution prononcée à l'occasion de la cérémonie de sortie de la 52e promotion de l'Ecole nationale d'administration (ENA) «Moulay Ahmed Medeghri», lue en son nom par le Secrétaire général du ministère, Abdellah Moundji, le ministre de l'Intérieur a souligné que l'Algérie s'apprêtait à fait face à des «défis majeurs imposés par le contexte international particulier dans lequel nous vivons à l'extérieur et les exigences de l'édification de l'Algérie nouvelle à l'intérieur», ajoutant que ces défis ne sauraient être relevés sans «une ressource humaine hautement qualifiée, ambitieuse et imprégnée des valeurs nationalistes». Ainsi, l'intérêt particulier accordé à la formation, dira le ministre, est venue en tête des priorités du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui «ne cesse de souligner la nécessité de préparer une élite de cadres nationaux qui s'acquitteront pleinement des responsabilités de demain de façon à élever notre pays au rang des pays pionniers». Dans cette optique, M. Beldjoud a affirmé que son secteur réunira toutes les conditions nécessaires en vue d'une bonne préparation de cette élite et œuvrera également à présenter un programme de formation complémentaire combinant «les connaissances de base de l'administration publique, tels le droit, l'économie, les sciences politiques, le management public et les connaissances techniques comme la gestion des projets et des services publics, la gestion financière, les ressources humaines et les connaissances pratiques acquises grâce aux stages dans les différentes administrations centrales et régionales». C'est pour cette raison, poursuit le ministre, que les programmes de l'Ecole seront «actualisés et modernisés» pour se mettre, a-t-il dit, au diapason des exigences de la mutation vers l'Algérie nouvelle, et seront élaborés de sorte que les diplômés de l'ENA puissent acquérir des compétences en matière d'analyse et de prise de décision sous la supervision d'un conseil scientifique et pédagogique. Pour sa part, M. Hocine Mebrouk, docteur en droit administratif à l'ENA a abordé dans un court inaugural donné à la nouvelle promotion l'importance d'enseigner l'éthique de la profession, soulignant que la déontologie permet d'élever la compétence de l'agent administratif et ses performances. L'ENA a décidé d'enseigner la déontologie de l'agent public parant de la place importante qu'occupe la moralisation de la vie publique dans le programme du Président Tebboune.

M. D.

LE SNAPO LANCE UN SOS AU PRÉSIDENT

Pharmaciens en danger de mort

Les pharmaciens d'officine dénoncent, une fois de plus, les agressions qu'ils subissent de la part des toxicomanes lors de l'exercice de leurs fonctions. Ils interpellent le président de la République et le Premier ministre à intervenir pour leur assurer plus de sécurité dans leur travail.



Le Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO) a mis en garde, hier, contre la montée des cas d'agression contre les pharmaciens, dont le dernier incident date du 25 mai dernier à Tébessa. Il s'agit d'une attaque contre une pharmacienne d'officine par un toxicomane après que cette dernière eut refusé de lui vendre des psychotropes. L'agresseur a donc tenté de mettre le feu au local, ce qui a provoqué l'indignation des travailleurs du secteur de la santé mais aussi de l'opinion publique.

L'incendie a causé à la pharmacienne des brûlures aux membres inférieurs et une partie importante de la pharmacie a subi des dommages et des pertes importantes.

Il faut dire que les pharmaciens sont de plus en plus victimes d'agressions violentes. Ils font face aussi aux injures, aux menaces, aux actes de vandalisme, aux agressions physiques et aux vols à main armée.

Le Syndicat national des pharmaciens d'officine, qui s'est dit indigné de cet acte sauvage, a lancé un appel au président de la République et au Premier ministre afin qu'ils interviennent en donnant des instructions fermes aux ministres chargés du dossier des psychotropes, et ce afin d'accélérer la publication de leurs listes, tout en préparant un plan de sécurité pour protéger le pharmacien.

Dans un communiqué rendu public hier, le SNAPO a mis en garde contre l'augmentation des cas d'agression contre les pharmaciens.

Il presse donc les autorités compétentes à prendre des mesures urgentes et concrètes pour protéger les pharmaciens, notamment en ouvrant à nouveau le débat sur le dossier de la vente de médicaments comprenant des substances psychotropes, et ce en évoquant l'adoption du nouveau décret du Conseil du gouvernement et sa publication le 16 mai 2021.

Le Syndicat a appelé à la préparation et à la rédaction urgente d'instructions ministérielles, en particulier celles relatives à la classification des substances psychotropes, la création de comités locaux et celle d'un comité national de lutte contre la toxicomanie, ainsi que l'instauration de procédures novatrices dans la lutte contre le trafic de substances psychotropes et le phénomène de la dépendance.

Le SNAPO a déploré la non-publication ou la publication tardive de nombreux décrets qui jouent pourtant «un rôle fondamental dans la protection des professionnels du secteur de la santé».

Lynda Louifi

RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES

La diaspora algérienne dans le flou

A DEUX jours de la réouverture partielle des frontières du pays, les ressortissants algériens sont toujours dans le flou. En l'absence d'information officielle de la compagnie aérienne nationale, particulièrement pour ce qui est de la commercialisation des billets d'avion, les algériens de l'étranger sont sous l'emprise des rumeurs.

Alors que la réouverture des frontières sera effective à partir de ce mardi, 1er juin, aucune information n'est encore communiquée sur la commercialisation des billets d'avion. L'agence d'Air Algérie à Paris-Opéra était encore fermée hier. Les Algériens qui ont fait le déplacement auprès de l'agence pour obtenir des informations mais surtout pour acheter le billet n'ont eu aucune réponse. L'absence d'information officielle laisse le champ libre aux rumeurs. Un faux communiqué «pack confinement» a en effet circulé sur les réseaux sociaux. Le document en question affiche les tarifs des prestations d'Air Algérie, dans le cadre du confinement obligatoire des voyageurs à leur arrivée en Algérie. Ces prestations devront coûter 490 euros (100 euros pour les tests PCR, 70 euros la nuitée dans un hôtel pour la période de confinement, 30 euros pour le test antigénique et 10 euros pour le transport de l'aéroport à l'hôtel), sans compter le tarif du billet qui sera adapté en fonction de la destination. Ces prix, jugés excessifs, ont provoqué l'ire des ressortissants algériens qui ont exprimé leur mécontentement et leur colère.

La direction d'Air Algérie a vite démenti l'existence de ce document sans pour autant apporter de précisions. «Le communiqué en question est dénué de tout fondement.

Les services de la compagnie n'ont aucune relation avec le document qui vise à semer le trouble et à tromper l'opinion publique», a-t-on précisé. Indignée par les conditions auxquelles devront se soumettre les Algériens désireux se rendre en Algérie, la communauté algérienne de France a tenu à exprimer son mécontentement en organisant un rassemblement devant le siège de l'ambassade d'Algérie à Paris ainsi que devant les consulats des villes de Marseille et de Lyon. Ils ont dénoncé les conditions exigées par les autorités algériennes, réclamant leur révision, notamment pour ce qui est de la mise en quarantaine obligatoire de cinq jours pour tous les passagers.

Une mesure motivée, selon les précisions des membres du comité scientifique, par la lutte contre la propagation du coronavirus et ses variants. Aussitôt fixées, ces mesures ont été décriées par la diaspora algérienne. Plusieurs organisations de la communauté algérienne à l'étranger ont en effet réagi et signé il y a quelques jours un communiqué commun pour réclamer, entre autres, «l'annulation de la mesure du confinement obligatoire de cinq jours pour les Algériens vaccinés ou dont le test PCR est négatif». Du nouveau sera sans doute communiqué dans les prochaines 48 heures.

Lilia Aït Akli

OUVERTURE DU FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRO-LIBYEN

LES ENTREPRISES ALGÉRIENNES À LA CONQUÊTE DU MARCHÉ LIBYEN

Associer des entreprises algériennes dans la reconstruction de la Libye et l'ouverture des frontières entre les deux pays voisins, ont été les deux principaux axes de débats et d'échanges lors de la première journée du Forum économique algéro-libyen, tenu à Alger en présence d'une forte délégation libyenne.



La cérémonie d'ouverture de ce forum économique, visant à renforcer la coopération économique et commerciale, et trouver des opportunités de partenariats bilatéraux dans les différents secteurs économiques, a été présidée par le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, et du ministre libyen de l'Economie et du Commerce, Mohamed Al-Hawij.

Dans son allocution d'ouverture, M. Boukadoum a annoncé la réouverture prochaine des frontières terrestres entre les deux pays, notamment, celle du poste frontalier de Debdeb-Ghadamès, qui était en phase finale de préparations logistiques et techniques, signalant également la reprise des liaisons maritimes et aériennes, qui sera consacrée dans un premier temps, aux transports des marchandises et aux divers échanges.

«Les deux parties s'attèlent à achever les pourparlers finaux pour la réouverture de la ligne maritime reliant Tripoli et Alger en vue de l'exploiter dans le transport des marchandises «, a assuré le chef de la diplomatie algérienne, réaffirmant par la même occasion le soutien de l'Algérie aux efforts du Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale, visant à rétablir la stabilité politique et sécuritaire en Libye, à même de préserver l'intégrité et l'unité du territoire libyen. Ce forum économique, le second du genre depuis la chute du régime de Mouammar El Gueddafi, regroupe une délégation de 300 hommes d'affaires libyens et plus de 250 opérateurs algériens, représentant différents secteurs économiques, en plus des représentants des différentes chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture et ceux des organisations patronales et autres organismes gouvernementaux dans le domaine économique.

De son côté, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a affirmé que la réussite de ce partenariat est tributaire de «l'accompagnement tangible et pragmatique des hommes d'affaires des deux pays «, insistant sur la nécessité de réactiver le Conseil d'affaires mixte algéro-libyen, afin de faciliter l'établissement d'un véritable partenariat, créateur de richesse commune et de postes d'emploi. Il s'agit d'»une opportunité pour l'investissement et la relance de projets communs pour les opérateurs économiques des deux pays «, a-t-il estimé, ajoutant que le secteur privé, qui contribue efficacement aux taux de croissance, pourrait être le moteur le plus approprié pour une complémentarité économique solide entre l'Algérie et la Libye.

M. Rezig a mis l'accent notamment sur le rôle que pourrait jouer l'adhésion à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) dans l'optimisation des avantages accordés dans le cadre de cet important espace commercial et économique africain.

Pour sa part, le ministre libyen de l'Economie et du Commerce, Mohamed Al-Hawij, a appelé, lors de son allocution, à la création d'une Zone franche entre les deux pays et à l'ouverture d'un passage douanier unifié.

M. Al-Hawij a également mis en exergue l'importance de conclure un accord entre les banques centrales libyenne et algérienne pour faciliter les procédures bancaires entre les deux parties, l'objectif étant d'encourager les échanges commerciaux et booster la coopération économique bilatérale. Pour le directeur général du Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), Amine Boutalbi, ce forum est très important pour la partie libyenne, qui cherche à développer son économie et attirer des investissements dans tous les domaines, ce qui influera positivement sur les régions frontalières des deux pays notamment.

M. Boutalbi a estimé que le plus important dossier étudié lors du forum sera incontestablement la reconstruction de la Libye, qui représente une grande opportunité pour les entreprises algériennes du secteur public et privé.

Il convient de noter que les relations économiques algéro-libyennes ont connu au cours des trois dernières années une amélioration en termes de volume d'échanges commerciaux, qui a atteint 65 millions USD en 2020 (dont 59 millions USD représentant les exportations algériennes vers la Libye), contre près de 31 millions USD en 2018. Or, ce volume d'échange reste faible par rapport aux capacités que recèlent les deux pays.

Mohamed Mecelti

Ouverture prochaine des frontières algéro-libyennes

LES FRONTIÈRES entre l'Algérie et la Libye , fermées depuis 2011, seront ouvertes sous peu, a appris ce samedi le Jeune Indépendant en marge du forum économique algéro-libyen. Les autorités du pays ont convenu également de reprendre les liaisons, terrestres, maritimes et aériennes, a indiqué une source diplomatique libyenne qui a précisé que les frontières seront dans un premier temps aux transports des marchandises et aux divers échanges. Ce forum économique, le second du genre depuis la chute du régime de Mouammar El Gueddafi regroupe une délégation de plus de 300 hommes d'affaires libyens conduits par le ministre du commerce. Le chef du gouvernement libyen de la transition Abdelhamid Debeibah se trouve également à Alger et devrait rencontrer son homologue algérien Abdelaziz Djerad pour évoquer les projets de reconstruction de Libye, un pays dévasté par la guerre civile et qui s'apprête à organiser des élections générales le 24 décembre prochain dans le cadre d'un plan de règlement de la crise dans ce pays , voisin de l'Algérie, initié par l'ONU.

M. M.

LEGISLATIVES

Les interventions axées sur le développement local et la stabilité

LE DÉVELOPPEMENT local, notamment dans les zones d'ombre et éloignées, et la poursuite du processus institutionnel à travers l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), comme gage de stabilité, ont constitué les principaux points abordés par les intervenants vendredi soir dans le cadre de la campagne électorale des législatives du 12 juin.

A Sidi Bel-Abbes, le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a indiqué que son parti présentait un «programme complémentaire susceptible de relancer le développement local à travers l'ensemble des régions du pays». Le PRA a choisi comme slogan «le renouveau républicain» et base sa campagne électorale sur un programme dont les «axes essentiels ont trait aux mutations institutionnelle, constitutionnelle et économique», et comportent des propositions de «réformes structurelles touchant différents secteurs vitaux», a précisé M Sahli. Egalement en campagne à Sidi Bel-Abbès, le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, a indiqué que son parti prenait part aux législatives pour contribuer à l'avènement d'un «Etat de justice, d'égalité et de droit».

«Nous voulons, à travers le prochain rendez-vous électoral, construire un Etat de justice, d'égalité et de droit dans lequel le pouvoir appartient au peuple et l'autorité est au service du peuple», a-t-il souligné.

La présidente de Tadjamoue Amel El Djazair (TAJ), Fatima-Zohra Zerouati, s'est engagée, pour sa part, à oeuvrer à l'amélioration du cadre de vie des citoyens des zones éloignées.

Mme Zerouati a soutenu, lors d'un meeting animé à Ain Tédelès (Sud de Mostaganem), que le programme électoral de TAJ était basé sur une analyse de la situation économique, sociale et culturelle et propose des «solutions pouvant être concrétisées à court et moyen termes».

Les candidats de la liste indépendante «Sada El Ahrar» se sont engagés à Blida à «œuvrer à la garantie d'une vie décente au profit des habitants des zones d'ombre, marginalisés depuis des années». A Saida, le président du Parti de la liberté et de la justice (PLJ) par intérim, Djamel Benziadi, a estimé que «l'élection par le peuple de représentants parlementaires compétents et intègres est la seule voie pour asseoir les fondements d'un nouvel Etat».

En campagne à Tlemcen, Lakhdar Benkhellaf, cadre dirigeant du Front de la justice et du développement (FJD), a estimé, de son côté, que «le changement pacifique commence progressivement par l'organisation d'élections intègres devant permettre d'effectuer une rupture avec toutes les pratiques négatives du passé, telle la fraude».

Le président du parti El Karama, Mohamed Daoui, a considéré depuis Biskra que le député à l'Assemblée populaire nationale devait assumer pleinement ses missions consistant à «exercer un contrôle sur le gouvernement, œuvrer à l'amendement des lois, créer des commissions de contrôle dans les wilayas, identifier les problèmes dans le domaine économique afin de promouvoir le développement local et, par conséquent, améliorer le niveau de vie des citoyens».

Le président du parti El Fadjr El Djadid, Tahar Benbaibeche, a affirmé à Constantine que «la réorganisation de la pratique politique, en choisissant le 12 juin prochain des représentants du peuple compétents, constitue la seule voie et le meilleur moyen à même de garantir l'avenir du pays, car permettant de renforcer sa stabilité et consolider son unité».

Le président du mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, a déclaré à Oran que «l'Algérie a besoin d'une stabilité politique permettant un décollage économique et le développement», ajoutant que cela ne peut être réalisé qu'à travers des «élections régulières et démocratiques».

Le président du Mouvement de la société de la paix (MSP), Abderrezak Makri, a appelé à Souk Ahras à la «nécessaire valorisation des potentialités économiques et touristiques des wilayas frontalières pour relancer le développement du pays».

M. D.

ÉLU PRODUIT DE L'ANNÉE

Ifri plébiscité par les consommateurs algériens

IFRI, vient de recevoir la distinction «Elu Produit de l'Année» pour ses produits : l'eau minérale naturelle non gazeuse et l'eau minérale naturelle pétillante, la gamme de boissons au jus de fruits Ifruit, I'huile d'olive Numidia, dans différentes catégories.
Le label «Elu Produit de l'Année», attribué annuellement par (POY) en partenariat avec l'institut indépendant spécialiste des études médias et marketing IMMAR, qui donne la parole à plus de 10 000 consommateurs algériens pour choisir leurs produits préférés, et récompense les produits alliant différents critères, en l'occurrence : l'innovation, l'attractivité du produit et l'intention d'achat.
Cette distinction est le fruit de la synergie de toute une équipe, un effort couronné par le choix de plus de 10 000 consommateurs qui testent et évaluent de manière neutre de nombreux produits dans plusieurs catégories, et dont le choix s'est porté sur les produits d'ifri, dans les catégories boissons et des huiles d'olives qui seront estampillés du fameux logo aux lettres blanches sur fond rouge et sera attribué à la marque durant une année entière.
ifri veille à la fabrication de produits de qualité dans son engagement à satisfaire un public exigeant, en offrant une gamme de produits sains, sans conservateurs, sans arômes artificiels ni colorants artificiels et dans le respect des normes.
ifri dispose d'une gamme de produits riche et variée entre différents types de boissons et d'huiles d'olives : ifri eau minérale naturelle non gazeuse, ifri eau minérale naturelle pétillante, Ifruit, P'titfruit, ifri gazouz, ifri cola, Izem energy by ifri, Azro, Berred, Numidia.
Cela fait plus de 30 ans qu'Ifri accompagne les familles dans leur quotidien, en leur procurant qualité et choix, un engagement qui lui a valu une position privilégiée parmi les géants de l'industrie agro-alimentaire algérienne, et faisant d'elle un vecteur de croissance dans l'économie nationale.

R. N.

EXPLOITATION DU CORAIL

La seconde phase en action en attendant les enchères

Le 2 février dernier, Sid-Ahmed Ferroukhi, ministre des Ressources halieutiques, a annoncé, lors d'une journée d'étude à El-Tarf consacré au corail, que «la pêche du corail, suspendue en 2001 pour permettre sa régénérescence, va reprendre au courant de l'année 2021». Apparemment, c'est chose faite.



L'Agence nationale pour le développement de la pêche et de l'aquaculture (ANDPA), dont le siège est à El-Tarf, a transmis ces derniers jours, à l'ensemble des directeurs de la pêche et des ressources halieutiques des 13 wilayas côtières, une notice à l'attention des professionnels de la pêche en vue de faire part de leurs avis ou de se souscrire avant l'organisation des enchères concernant 30 concessions d'exploitation de corail à pourvoir.
Les participants doivent préalablement, après avoir pris connaissance du décret n°231/15, remplir les conditions nécessaires pour pouvoir participer aux enchères desdites concessions. Parmi ces conditions, outre l'obligation de la nationalité algérienne, il faut, entre autres, être détenteur d'équipements marins et d'une main-d'œuvre qualifiée. Il convient de signaler qu'une fois la proposition de concession adjugée, le concessionnaire est tenu de se conformer à plusieurs engagements dont celui de ne pêcher que 100 kg/an de corail. Laquelle quantité sera remise à l'Agence nationale de l'or (Agénor) contre payement.
Un professionnel de la pêche d'Annaba a déclaré au Jeune Indépendant : «100 kg/an c'est peu. Entrer dans le jeu du cahier des charges n'est pas profitable au futur concessionnaire. Ce que l'on peut gagner par an est peu par rapport aux financements injectés dans l'affaire.» Pour le moment, le temps est encore à la réflexion du côté des futurs investisseurs dans le corail. Pareillement du côté du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques, qui semble vouloir être à l'écoute des investisseurs avant de lancer les enchères. Mais une chose est sûre, le secteur du corail sera autre dans moins d'un mois. Pour rappel, la pêche de corail a été interdite depuis 2001 par décret présidentiel pour lui permettre une régénération. En dépit de la surveillance accrue des gardes-côtes, le braconnage s'est multiplié, notamment du côté de la zone maritime d'El-Kala. Cette région côtière est devenue le lieu de prédilection de la mafia du corail car son plateau continental est de très faible profondeur et très riche en ressources corallifères.
Les points de pillage les plus utilisés par les contrebandiers se situent au large de Cap Roux, frontière maritime avec la Tunisie. Un endroit où le pillage bat son plein. La dernière opération de lutte contre le braconnage effectuée par les vigiles de la mer remonte au mois d'avril dernier, où quelque 45 kg de corail ont été saisis. Selon un responsable de la circonscription maritime d'Annaba, qui regroupe les stations du chef-lieu de la wilaya d'Annaba, El-Kala, Skikda, Jijel, Collo et Béjaïa, le pillage du corail est opéré à 90% par les marins-pêcheurs de poissons au niveau de la zone d'El-Kala Il existe une flotte de quelque 300 bateaux de pêche sur lesquels activent plus de 1 500 marins-pêcheurs, d'où la difficulté de pouvoir tous les surveiller et les contrôler régulièrement, notamment avec l'apparition du phénomène de l'immigration clandestine, qui puise dans les forces et la vigilance des gardes-côtes. Le seul moyen de lutte demeure le renseignement et les contrôles inopinés des embarcations se trouvant en pleine mer. D'ailleurs, c'est ce qui a permis de faire la saisie de plusieurs embarcations, aussi bien algériennes que tunisiennes, ainsi que la saisie des croix de Saint-André et de plusieurs quantités de corail braconné.
Le pillage du corail est tout simplement l'œuvre de véritables réseaux organisés qui, indéniablement, portent atteinte aux richesses du pays.

Nabil Chaoui

EN PRÉVISION DE LA SAISON ESTIVALE

Opération de nettoyage des plages et quartiers de Béjaïa

SAISON estivale oblige. Des opérations de nettoyage et d'embellissement des plages, quartiers et espaces publics sont menées depuis quelques jours à travers plusieurs communes de la wilaya dont celles du littoral et du chef-lieu de Béjaïa. Ces campagnes d'enlèvement des ordures en prévision de l'ouverture, dans les prochains jours, de la saison estivale.
Une opération initiée par la direction de la jeunesse et des sports avec le concours des APC du littoral Est et Ouest soit, depuis la commune de Melbou en passant par Aokas et Tichy, Béjaïa jusqu'à Béni K'sila, Boulimat, Toudja et Saket, à l'Ouest de Béjaïa. Plus de 2500 jeunes ont pris part à ce programme qui vise «le nettoyage des plages et la promotion des actions citoyennes de la société civile, la protection de l'environnement et de la santé des visiteurs et d des habitants», selon les organisateurs. Plusieurs acteurs sont impliqués dans le déroulement de cette opération dont le mouvement associatif de jeunes, les scoutes, les établissement de la jeunesse, les APC, entre autres.
Par ailleurs, la direction de l'environnement n'est pas en reste. Elle mène avec la contribution de l'APC de Béjaïa et des associations de protection de la nature dont «Saldae pour la promotion de la culture et du tourisme» et «Bouge ta-Ville Tichy», une opération de nettoyage et d'enlèvement des ordures jonchant la plage et son accès. Cette campagne est initiée aussi à l'occasion de la journée internationale de l'environnement qui coïncide avec le 05 juin de chaque année et la journée internationale de la biodiversité biologique qui coïncide avec le 22 Mai de chaque année.
La commune de Béjaïa a mobilisé encore hier ses engions et ceux des entreprises privées de la région dans une nouvelle opération de nettoyage des ordures ménagères au niveau de la plage de Boulimat et le village Djerba. Elle compte lancer des travaux d'ouverture d'un nouvel accès au village touristique pour une enveloppe financière de l'odre 12 millions de dinars. «Cette opération dans le cadre de la continuité de celle menée le week-end dernier et devrait s'inscrire dans la continuité», selon les organisateurs.
Pour rappel, une vaste opération de nettoyage et de curage des Oueds a été menée au courant de la semaine passée. De grosse quntités d'ordures ont été levées et évacué vers les décharges de la commune.
Pour rappel, une opération de néttoyage a été menée la semaine dernière et a été supervisé par le wali en personne. Elle a ciblé le nettoyage des artères et quartiers de la ville de Béjaïa notamment, la route de l'aéroport, le chemin de Bir Slam, l'échangeur des 4 chemins, l'entrée de la gare routière, la zone industrielle de l'arrière-port, la brise de mer, les oliviers, entre autres. Cette action s'est matérialisée par la mobilisation de nombreux agents issus de plusieurs secteurs, des entreprises publiques et privées de la wilaya, les agents de l'APC de Béjaïa les animateurs et adhérents des associations locales.
«D'importants moyens, humains et matériels ont été mis en œuvre pour concrétiser cette opération qui a pour but l'amélioration du cadre de vie des habitants des quartiers et les cités de la ville de Béjaïa où persistent encore quelques points jugés noirs sur le plan de la pollution», a indiqué la cellule de communication de la wilaya sur sa page facebook. Pour elle, «celle-ci sera renouvelée pour toucher d'autres quartiers de la ville ainsi que les autres communes de la wilaya». Cette initiative a été placée sous le signe «Préservons notre environnement !».

N. Bensalem

MÉDÉA

Raccordement de 290 foyers raccordés au réseau de gaz

Dans le cadre de l'activité de suivi des projets de développement, notamment la poursuite de l'élargissement du réseau de gaz naturel, quelque 290 foyers composant 4 fractions situées dans des zones éparses de la commune de Ouamri, 20 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya, bénéficient depuis mercredi dernier du confort de l'énergie gazière.



Accompagné du P/APW, le wali de Médéa, Djahid Mous, a donné le coup d'envoi de la mise en service de l'alimentation en gaz des fractions concernées, au cours d'une sortie effectuée dans les communes de Ouamri et de Berrouaghia.

Les citoyens des fractions de la communes de Ouamri n'ont pas manqué d'exprimer leur joie après le raccordement de leurs foyers au réseau de gaz naturel qui leur épargne la corvée du transport de la bonbonne de gaz butane dont le coût leur revenait à plus de 700 DA, selon leurs déclarations.

Au terme d'un échange avec les habitants des fractions, le wali a annoncé que tous les foyers se trouvant dans le périmètre urbain seront raccordés au réseau de gaz naturel ains que les fractions afin de sortir de la zone d'ombre.

L'opération devant toucher à son terme 550 foyers, dont la 1è tranche de 290 foyers est entrée en service, est en phase de réalisation des essais préliminaires en vue de la mise en service de l'alimentation en gaz naturel des autres fractions vers le mois de juillet, est-il indiqué.

Avec un taux de raccordement oscillant autour de 91 % , la commune de Ouamri a bénéficié de plusierus projet de développement inscrits dans le cadre de la promotion des zones d'ombre, notamment la réhabilitation de le cw 18 à Oueld Zine sur 6,5 km, d'un puits profond, le creusement d'un autre puits et captage d'une source pour l'alimentation de 380 foyers.

A niveau de la commune de Berrouaghia, le wali s'est arrêté au niveau de la fraction Aïn El Hadjer où il a donné le coup d'envoi des travaux de raccordement au réseau de gaz naturel au profit de 600 foyers, en insistant auprès des responsables locaux sur l'achèvement du projet dans les délais fixés.

L'on fait remarquer que la zone de Aïn El hadjer a bénéficié lors des précédentes visites du wali de plusieurs opérations de développement concernant l'alimentation en eau potable, d'un forage et de réhabilitation d'une salle de soins.

Selon le 1er responsable de la wilaya, les opérations de raccordement au gaz naturel ont été réalisées dans le cadre de financements provenant du budget de l'Etat et du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales.

Il précisera que le taux de couverture en gaz de la wilaya par rapport au parc logements a atteint 65 % , ce dernier bondira à 86 % en 2022 après le lancement de 7 nouvelles DP-Gaz (direction de production-gaz).

Nabil Bey



GHARDAÏA

Traque des trafiquants de drogue

APRÈS à un beau coup de filet, les éléments de la Police judiciaire de la Wilaya de Ghardaïa resserrent l'étau sur les trafiquants de drogue. Ce dernier coup de filet parfaitement réussi, Hier Jeudi matin, par les hommes bleus de divisionnaire de la Wilaya de Ghardaïa, Mourad Zenati, a permis de saisir 16 kg de kif traités à au centre de la ville de Metlili, située à 45 Km de Ghardaïa. Agissant sur la base d'informations recoupées et vérifiées, faisant état du passage par la ville de Metlili, d'un véhicule à bord duquel se trouvait un grand dealer de drogue, circulant au centre-ville de cette localité, pour se diriger quelque part, vers d'autres villes dans le but d'écouler sa cargaison de drogue sous forme de 145 plaquettes. Les éléments de la police judiciaire de la Daïra de Metlili sont donc parvenus à intercepter le dit véhicule, a indiqué la cellule de communication de cette institution. En effet, les enquêteurs ont dressé des barrages sous forme de souricière dans la ville de Metlili et ses environs, ayant conduit à l'arrestation de ce présumé criminel en possession de 16 kg de kif traités destiné à être écoulés dans la région de la wilaya de Ghardaïa et ses environs. Notre source a, également, précisé que suite à une investigation, la perquisition ordonnée dans le domicile de ce dangereux dealer a donné lieu à la saisie d'une autre quantité de drogue de 1,9 kg découverte dissimulée à son domicile. Une enquête se poursuit aux fins de neutraliser tous éventuels receleurs dans cette affaire de trafic de drogue. Le mis en cause agé de 42 ans a été appréhendé après plusieurs jours d'investigations et présenté au tribunal de Metlili pour détention et commercialisation de stupéfiants. Cependant, il ne va pas sans dire que dans le but de faire face à cette situation préoccupante, particulièrement dans le milieu des jeunes, les services de police de Ghardaïa ont organisé, cette année, plusieurs campagnes de sensibilisation sur les dangers de consommation de drogues dans l'ensemble des établissements scolaires ciblant plus de 30 000 élèves.

Aissa Hadj Daoud

BLIDA

Les commerçants payeront leurs dettes fiscales par facilité

LES COMMERÇANTS de la wilaya de Blida ont apprécié les journées portes ouvertes organisées par la Direction des impôts à leur profit durant cette dernière semaine du mois de «Mai» qui se sont déroulées dans la salle des congrés de la wilaya, alors qu'ils se sont arrêtés sur les installations et mesures d'incitation approuvées par l'Etat dans la loi de finances, pour l'année 2021 pour le remboursement de leurs dettes fiscales, et d'autres lois, telles que la loi sur les procédures fiscales.

Les commerçants ont reçu des explications sur la législation fiscale à travers laquelle l'État entend les accompagner, et grâce à laquelle ils peuvent démarrer leurs activités qui ont été suspendues en raison de la crise sanitaire mondiale provoquée par l'émergence du virus «Covid 19». , ou le raviver pour ceux dont les performances ont considérablement diminué. Ces derniers ont été fortement touchés lors de cette pandémie dans la wilaya de Blida, qui comprend d'importantes zones industrielles, en raison des prix élevés des matières premières, des problèmes de commercialisation des produits et de l'accumulation de dettes, qu'il s'agisse de cotisations de sécurité sociale ou d'impôts de diverses natures. Le directeur des impôts de la wilaya de Blida, Yagoub Bounani, a déclaré que ses services avaient décidé d'organiser des journées portes ouvertes pour les contribuables en général et les commerçants en particulier, en application aux recommandations du ministre des Finances qui s'était rendu dans la région au début du mois en cours, et que l'objectif des facilités incluses dans la loi de finances est de stimuler confortablement les activités des entreprises et de les faire fonctionner à l'abri des poursuites fiscales. L'annulation des amendes de retard vient au premier plan de ces mesures incitatives, selon le texte de l'article 75 de la loi de finances de 2021, le contribuable est exonéré du paiement des amendes de retard et sans demande, à condition que la dette fiscale en date du 12/31 / 2020 est payé avant la date du 31/12/2021.

T. Bouhamidi

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:23	12:27	16:18	19:46	21:23
CONSTANTINE	03:31	12:32	16:22	19:49	21:25
ALGER	03:43	12:46	16:37	20:05	21:42
OUARGLA	03:57	12:37	16:17	19:43	21:11
CHLEF	03:53	12:53	16:42	20:10	21:45
MOSTAGANEM	03:59	12:58	16:47	20:14	21:49
ORAN	04:03	13:01	16:49	20:16	21:51

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7004 — DIMANCHE 30 MAI 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	22°	16°
Oran	26°	15°
Constantine	29°	12°
Ouargla	36°	23°

HIRAK

Alger imprenable par la silmiya

Depuis la reprise des marches hebdomadaires du mouvement populaire pacifique «Hirak», à l'occasion de la célébration de son deuxième anniversaire, les manifestants font face à une gestion sécuritaire inhabituelle voire déroutante, notamment après la décision d'imposer «la déclaration» au préalable des manifestations auprès des autorités, ce qui revient à les interdire. En ce vendredi 28 mai, la capitale ainsi que la majorité des villes du pays ont été investies par un imposant dispositif de sécurité. Aucune manifestation non autorisée ne sera tolérée. Le hirak est mis en sourdine par les forces de l'ordre. Alger est désormais imprenable par la silmiya.



A l'approche des élections législatives du 12 juin, le ministère de l'Intérieur a annoncé dans un communiqué que les organisateurs du Hirak, un mouvement sans véritable leadership, sont tenus de faire une déclaration auprès des autorités compétentes comprenant «les noms des responsables de l'organisation de la marche, l'heure de son début et de sa fin, son itinéraire et les slogans brandis», précisant que le non-respect de ces procédures «dénue la marche de tout caractère légal et implique un traitement en conséquence».

Depuis, les forces de l'ordre, dépêché en grand nombre, ont empêché sans ménagement les marches hebdomadaires, et procédé à l'arrestation de dizaines de militants, chefs de partis et journalistes, comme le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mohcine Belabbas, Fethi Ghares, coordinateur du parti Mouvement démocratique et social (MDS), les journalistes Khaled Drarni et Kenza Khatto, à qui le parquet a requis mardi un an de prison ferme.

Selon les chiffres rapportés au Jeune Indépendant, par le vice-président de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme (LADDH), Saïd Salhi, plus de 2.000 manifestants ont été interpellés depuis le 14 mai courant, dont près d'une centaine ont été placés en garde à vue et une soixantaine sous mandat de dépôt, dans 19 wilayas.

Le plus lourd bilan d'arrestation, affirme M. Salhi, a été enregistré au cours de la 117 marche du Hirak, avec près de 1000 interpellations dans 15 wilayas, précisant néanmoins, que la plupart des interpellés ont été relâchés dans les heures qui ont suivi.

De son coté, Me Abderrahmane Salah, membre du collectif des avocats du Hirak, a affirmé au Jeune Indépendant que 173 personnes sont actuellement incarcérées et poursuivies pour des faits en lien avec le Hirak, condamnant «ses graves agissements» qui portent atteinte, s'alarme-t-il, à l'image de l'Algérie et installent chez les citoyens un sentiment d'instabilité et d'insécurité.

«La répression quotidienne s'accroît en Algérie, en contradiction totale avec les lois de la République et en violation flagrante des droits fondamentaux des citoyens, que garantit la Constitution», a déploré Me Salah, faisant savoir que rien que cette semaine, près de 20 personnes ont été condamnées à des peines de prison «pour avoir tenté de participer à des marches du mouvement de contestation populaire Hirak».

Il a également signalé que les chefs d'inculpation contre les manifestants sont généralement les mêmes, «incitation à attroupement non armé», «atteinte à l'unité nationale», et, depuis l'interdiction des rassemblements, «non-respect des mesures administratives».

Par ailleurs, les autorités politiques et militaires du pays ont affirmé à plusieurs reprises avoir déjà répondu aux principales revendications du Hirak et qualifie ses militants de «magma contre-révolutionnaire». C'est d'ailleurs sur la même tonalité que, le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire le général de Corps d'Armée, Said Chanegriha, a adressé un message de mise en garde aux partisans du Hirak, qu'il a qualifié «d'aventuriers tentés de jouer avec l'unité et l'intégrité de la Nation».

Le Haut conseil de sécurité avait classé, le 18 mai, le Mouvement pour l'Autonomie de la Kabylie (MAK) et le Mouvement islamiste RACHAD comme «organisations terroristes» les accusant d'être les principaux instigateurs du hirak.

Mohamed Mecelti

SAHEL

La RASD peut jouer un rôle important sur le plan sécuritaire

SOULEIMAN Al-Sheikh Hamdi, professeur à l'Université de Nouakchott, a suggéré, vendredi, de coordonner les efforts visant à améliorer la situation sécuritaire au Sahel avec la République arabe sahraouie démocratique (RASD), estimant qu'elle pouvait jouer le rôle de stabilisateur dans cette région.

Intervenant lors d'un webinair international sur la sécurité et la stabilité dans la région du Sahel et d'Afrique du Nord organisé à Bruxelles sous le thème : «La RASD, facteur de stabilité et de sécurité régionales», M. Hamdi a soutenu que les défis sécuritaires au Sahel ne pouvaient être surmontés qu'en associant la RASD aux efforts consentis dans la recherche de sécurité et de la stabilité dans cette région.

Il a ajouté, en outre, que «la République sahraouie a un lien géographique et social étroit avec les pays du Sahel, et qu'il est donc naturel de tenir en compte le fait que sa sécurité relevait de la sécurité de toute la région».

Le professeur mauritanien a révélé à l'occasion, que «la RASD a déjà démontré sa capacité dans le domaine de la sécurité, notamment à travers la coopération et la coordination avec la Mauritanie en ce qui concerne la sécurisation des frontières communes, la lutte contre la contrebande internationale, les groupes terroristes et toutes manifestations d'instabilité».

Par ailleurs, Souleiman Al-Sheikh a estimé que «l'un des défis les plus importants dans les pays du Sahel à l'heure actuelle est le trafic de drogue». Ces activités, selon lui, «ont transformé toute la région en une plaque tournante des activités illégales en raison de l'absence d'un contrôle réel».

Le webinair est organisée par la Coordination européenne des comités du soutien au peuple sahraoui (Eucoco), en partenariat avec le Centre d'études et de documentation Ahmed Baba Miska.

Ont pris part à l'évènement, des universitaires d'Espagne, de France, ainsi que des Etats-Unis, aux côtés de M. Habouha Barika, expert en sécurité et directeur du bureau du Coordonnateur d'état-major de l'armée sahraouie, qui a fait un exposé détaillé sur le rôle de la RASD dans l'établissement de la sécurité et de la stabilité dans la région et sur les efforts déployés par l'armée sahraouie dans la lutte contre le trafic de drogue, le terrorisme et immigration illégale.

La rencontre a vu la présentation d'importantes conférences sur le rôle de la RASD dans la lutte contre le commerce illégal, notamment par le professeur Yahya Zoubir, tandis que Royce Miguel Ruith de l'Université de Saint-Jacques-de-Compostelle, Espagne, s'est focalisé sur l'impact négatif des politiques marocaines sur la sécurité et la stabilité dans la région méditerranéenne.

Les intervenants ont abordé aussi les défis sécuritaires auxquels l'Afrique du Nord et la région du Sahel sont confrontées à la lumière des développements rapides, en particulier après que le Maroc a violé le cessez-le-feu le 13 novembre 2020 suite à son agression militaire à El Guergerat, où des civils sahraouis manifestaient pacifiquement contre son occupation militaire de certaines parties du territoire de la RASD, membre fondateur de l'Union africaine (UA).

M. D.

CORONAVIRUS

258 nouveaux cas, 187 guérisons et 5 décès

DEUX cent cinquante-huit (258) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 187 guérisons et 5 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué samedi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué. Le total des cas confirmés de Coronavirus s'élève ainsi à 128.456, dont 258 nouveaux cas durant les dernières 24 heures, celui des décès à 3.460 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 89.419 cas, a précisé le communiqué. Par ailleurs, 28 patients sont actuellement en soins intensifs, a ajouté la même source. En outre, 25 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 12 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 11 autres ont connu plus de 10 cas. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque. **S. N.**

COMITÉ OLYMPIQUE ALGÉRIEN

Abdelhakim Boughadou annonce sa candidature

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de natation, Abdelhakim Boughadou, a annoncé samedi à Alger sa candidature pour le poste de président du Comité olympique et sportif algérien (COA) dont l'assemblée générale élective est prévue le 8 juin prochain. «Après consultations avec des membres de notre bureau fédéral et avec des présidents de quelques fédérations olympiques et non olympiques, j'ai décidé de me porter candidat à la présidence du comité olympique algérien», a déclaré Boughadou en marge des travaux de l'assemblée générale ordinaire du COA organisée à Alger. Boughadou envisage de proposer un programme offrant une nouvelle vision, avec notamment une moralisation du sport olympique, outre d'autres points qu'il dévoilera prochainement. «Les grandes lignes de mon programme s'articulent autour des questions liées à la restructuration, l'encadrement, la gestion, la révision des primes allouées aux Fédérations nationales et aux athlètes de haut niveau, ainsi que d'autres points que j'évoquerai lors de mes prochaines rencontres avec la presse», a indiqué Boughadou, ajoutant que l'ancien mandat a connu quelques perturbations, causées probablement par la pandémie de la Covid-19». Abdelhakim Boughadou est le deuxième candidat au poste de président du COA, après Abderrahmane Hammad, l'actuel président de l'instance, qui avait annoncé qu'il allait briguer un nouveau mandat olympique 2021-2024». **R. S.**